

PICARDIE NATURE



Dossier de Presse

Remise en milieu naturel d'un phoque échoué en Baie de Somme



2 octobre 2010

Communiqué de Presse

Picardie Nature organisera ce samedi 2 octobre à 16h30, la remise en milieu naturel d'un jeune Phoque veau-marin, en présence du public. Ce phoque est né et échoué en Baie de Somme au cours de l'été 2010, des suites d'une séparation prématurée mère-petit. Cet animal a, au cours des trois derniers mois, été soigné au Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Picardie Nature.

Enjeux

Compte tenu de l'affluence de spectateurs ces deux dernières années (environ 1500 personnes), l'enjeu de cette manifestation sera de remettre, dans des conditions optimales, le phoque en milieu naturel et ce devant un public nombreux.

Le second enjeu sera de réduire l'empreinte écologique de cette manifestation en proposant des solutions alternatives d'accès à la pointe du Hourdel, ce en réduisant la pression des véhicules motorisés aux abords du site, car c'est aussi une des préoccupations de l'association.

Moyens mis en oeuvre

Accès au Hourdel

La pointe du Hourdel sera autorisée aux véhicules dans le respect des places de parking prévues à cet effet.

Nous recommandons de préférer les parkings extérieurs et de se rendre sur le lieu de relâcher des phoques à pieds afin de minimiser l'impact (écologique et pratique) d'un afflux de véhicules.

Sur la plage

Une soixantaine de volontaires de l'association baliseront un cordon de sécurité pour le bon déroulement du relâcher et la non perturbation du phoque.

Il sera demandé aux spectateurs de respecter ce cordon de sécurité, de rester silencieux à l'arrivée de l'animal et lors de sa mise à l'eau.

Les chiens devront être tenus en laisse sur le haut du cordon de galets.

Point Presse

Un espace délimité sera réservé à la presse.

Les photographies se feront uniquement à distance, aussi il vous est conseillé de prévoir des télé-objectifs.

Monsieur Patrick Thiery, Président et Mlle Laëtitia Dupuis, chargée de mission mammifères marins, seront disponibles en fin de relâcher pour répondre à vos questions.

Dossier de presse disponible sur le Site internet de l'association.

Contact

Melle Laetitia DUPUIS

Chargée de mission Mammifères marins

Courriel : laetitia.dupuis@picardie-nature.org

Téléphone : 06 08 83 44 99

Site internet : www.picardie-nature.org

Cette action est soutenue financièrement par:



Sommaire

L'association Picardie Nature	5
Programme d'étude et de protection des phoques	6
Statut des phoques	6
Remise en milieu naturel des phoques échoués vivants au cours de l'été 2009	7
Les derniers chiffres	9
Les phoques de la Baie de Somme au centre de sauvegarde	10
Pour en savoir plus sur le Phoque veau-marin	11
Pour en savoir plus sur le Phoque gris	12
Pour en savoir plus sur les deux espèces	13
Suivi de la reproduction des phoques 1992-2009	14

L'association Picardie Nature

Qui sommes-nous ?

Picardie Nature est une association loi 1901 gérée par un groupe de citoyens décidés à œuvrer ensemble pour la conservation de la biodiversité (flore et faune sauvage) et plus largement pour la préservation de notre environnement en Picardie.

Notre association, créée en 1970, est membre de France Nature Environnement et agréée par les Ministères de l'écologie et du Développement durable et de l'éducation Nationale.

Historique de l'association

C'est en 1970 que naquit, de la réunion de quelques ornithologues passionnés, une association qui s'appelait alors Groupe d'étude et de Protection des Oiseaux de Picardie, plus connue sous le sigle GEPOP.

Au fil des ans, elle prit de l'ampleur et s'ouvrit à la protection de la nature. Cette évolution se traduisit par une modification de l'intitulé de l'association qui devint Groupe Environnement, Protection et Ornithologie en Picardie (le sigle GEPOP était maintenu). Peu à peu, le GEPOP fit reconnaître ses compétences et ses interventions.

Désormais connu hors de Picardie, un nouveau nom, plus évocateur de la raison d'être de l'association, s'imposa. Le GEPOP devint PICARDIE NATURE.

L'objet de l'association (article 3 de nos statuts)

- ✓ Œuvrer à la préservation de l'environnement.
- ✓ Œuvrer à la conservation de la biodiversité (flore et faune sauvage, en particulier les vertébrés) par tous moyens légaux : proposition et mise en œuvre de mesures visant à protéger les individus (sauvetage de couvées, gestion de centre de soins aux animaux sauvages...) et les espèces (mesure de gestion, interventions auprès des élus et autres responsables...).
- ✓ Contribuer à l'éducation populaire en matière d'étude et de protection de la nature et des oiseaux sauvages et de sauvegarde et d'aménagement rationnel de l'environnement et des sites.
- ✓ Mener toutes actions et interventions pour faire respecter les lois et décrets sur les espèces protégées, les périmètres sensibles, la protection de la nature, l'urbanisme, dans le cadre de la législation en vigueur.
- ✓ Réaliser des études, des recherches, des enquêtes sur la flore et la faune sauvage, en particulier les vertébrés.

Programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme

Le programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme a été mis en place dès 1986. Son contenu peut être décrit comme suit :

Études :

- Suivi des effectifs de phoques en Baie de Somme
- Suivi de la reproduction des phoques de la baie de Somme
- Suivi des zones de repos utilisées par les phoques
- Suivi de la constitution de la population de phoques
- Suivi individuel par photographie
- Suivi des jeunes remis en milieu naturel

Actions :

- Mise en place d'une surveillance estivale
- Intervention sur les mammifères marins échoués

Sensibilisation :

- Informer les usagers de la baie sur l'évolution de la population
- Sensibiliser le public sur le rythme de vie des phoques et de son environnement

Certaines des actions menées sont inscrites au plan de gestion de la Réserve Naturelle de la baie de Somme.

Ce programme est financé par la DREAL Picardie, le Conseil Régional de Picardie, le Conseil Général de la Somme et l'Europe.

Statut des phoques

- Interdiction de chasse depuis 1972 en France
- Espèces en annexe III (espèces de la faune protégée) de la convention de Berne (1979) relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe
- Espèces en annexe II de la convention de Bonn (1979) sur la convention des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage
- - Espèces en Annexe II de la Directive de l'Union Européenne « Habitats-Faune-Flore » du Conseil du 21 mai 1992

Remise en milieu naturel des phoques échoués vivants au cours de l'été 2010

La colonie de phoques de la Baie de Somme est pour le Phoque veau-marin, la plus importante de France avec une population sédentaire moyenne annuelle de cent vingt cinq individus en 2009, alors qu'on estime la population française à environ 250 individus, du Nord de la France à la Baie du Mont St-Michel.

La colonie de Phoques veaux-marins de la baie de Somme, présente à raison de plusieurs centaines d'individus sédentaires au XIXème siècle, a complètement disparu de l'estuaire picard (et plus généralement des côtes françaises) au début du XXème. Cette disparition fut en grande partie due à une chasse aux phoques intensive et au développement de la pêche sur nos côtes.

Elle s'est spontanément reconstituée dans les années 1970 grâce aux mesures de protection européennes, nationales ou locales.

La colonie de la baie de Somme se reproduit depuis 1992. Les mises bas chez le Phoque veau-marin ont lieu une fois par an, de la mi-juin à la mi-juillet. C'est aussi la pleine période d'activités touristiques.

Les activités se multiplient : promenades, sorties équestres, sports nautiques ou passages d'avions de tourisme. Pratiquées lorsque les phoques sont sur le sable, elles peuvent entraîner une mise à l'eau des animaux (c'est ce que l'on appelle un dérangement), notamment sur des couples mère-petit en allaitement.

Un dérangement peut provoquer une séparation prématurée de la mère et de son jeune. Cet individu, non sevré, ne sait pas se débrouiller seul et se laisse dériver jusqu'à son échouage sur une plage.

Picardie Nature est membre du Réseau National Echouage et intervient sur tout mammifère marin échoué sur la laisse de mer entre Le Touquet et Le Tréport. L'inventaire et l'étude des animaux échoués permettent une meilleure compréhension de l'évolution des populations le long de nos côtes. Ainsi, les animaux morts sont autopsiés et les animaux vivants sont soignés avant de retrouver leur milieu naturel.

Les jeunes phoques retrouvés vivants sont alors accueillis au sein du Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Picardie Nature où ils sont pris en charge jusqu'à leur retour en milieu naturel.

Un jeune Phoque veau-marin pèse à la naissance environ 12 kg et reste trois semaines avec sa mère ; durant cette période l'animal triple son poids : un phoque sevré pèse en moyenne 35 kg. Lorsqu'une séparation prématurée a lieu au cours de cette période de lactation, le jeune maigrit durant sa dérive (ce qui explique des poids inférieurs à 12 kg à l'échouage). Une fois accueilli au Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage, il lui faudra environ 3 mois pour atteindre les objectifs de relâcher : savoir se nourrir seul et peser plus de 35 kg.

Afin d'éviter les mises à l'eau des groupes de phoques en période estivale, Picardie Nature recrute des écovolontaires bénévoles dans le cadre de notre action « surveillance estivale des phoques de la baie de Somme ». Ils interceptent et sensibilisent les personnes ayant une activité dans la zone d'estran située entre 300 et 500 mètres de la colonie de phoques. Ils participent également au suivi scientifique de la population de phoques. De plus, ils animent des points d'observation des phoques depuis la côte, des balades à la découverte des phoques et une exposition ; tout cela gratuitement à l'attention du public.

Cet été, la surveillance estivale s'est tenue du 12 juin au 4 septembre. Les écovolontaires ont réalisé 223 interventions, interceptant et sensibilisant au total 1529 personnes, utilisant l'estran situé proche des zones de repos des phoques ; cela pour éviter des mises à l'eau des phoques durant leur temps de repos à marée basse. 103 mises à l'eau n'ont cependant pas pu être évitées, celles-ci ayant été provoquées à 58% par des activités nautiques (principalement kayak, bateau de plaisance et nageurs), 42% par des activités terrestres (principalement promeneurs) et 2% par des activités aériennes. Sur les 40 naissances répertoriées au cours de cet été 2010, 6 jeunes se sont échoués sur le littoral picard avant d'être sevrés naturellement (chez le Phoque veau-marin, le jeune est sevré naturellement à l'âge de 25 jours); ce qui représente près 15% des jeunes nés. Ce taux est relativement faible comparé aux années précédentes (environ 40% habituellement) et peut s'expliquer par divers facteurs : d'une part, la météorologie exceptionnelle (pas de tempête) a été favorable aux relations mère-jeune ; d'autre part, nous notons moins d'interventions (pour plus de personnes interceptées) et moins de dérangements qu'en 2009, mais nous notons une hausse considérable du nombre de personnes sensibilisées aux animations. Cette année, nous avons mis en place deux points d'observation (au lieu d'une habituellement), situés aux deux accès principaux menant à la plage, à savoir le blockhaus du Hourdel (lieu habituel) et la pointe de galets du Hourdel. Ce sont 34338 visiteurs qui ont été comptabilisés sur les lieux d'animation (points d'observation, balades et exposition) contre 10146 durant la saison 2009, ce qui représente une hausse de 238,5% ! La sensibilisation menée par l'association est très probablement responsable de cette diminution des mises à l'eau et de ce fait, a contribué au faible taux de séparation mère-jeune.

Parmi ces animaux non émancipés échoués, un seul était vivant. Il s'agit d'une jeune femelle de Phoque veau-marin, alors âgée de 4 jours qui s'est échouée au Hourdel le 17 juillet 2010. Amenée au Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Picardie Nature, elle a été soignée et elle est, aujourd'hui, prête à retrouver son milieu naturel.

Afin de l'identifier au sein de la colonie, elle sera muni d'une plaque colorée collée

sur la tête, qui permettra d'apprécier son intégration à la population française. Elle sera également munie d'une bague numérotée et répertoriée qui permettra de l'identifier en cas de nouvel échouage sur les côtes européennes.

En plus de ce jeune phoque, deux autres individus nés cet été se sont échoués pour des raisons pathologiques bien après le sevrage naturel d'avec la mère. Ces animaux sont actuellement en soins au Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Picardie Nature mais ne sont actuellement pas prêts à être remis en milieu naturel.

Chaque année, une thématique est donnée pour nommer les phoques qui intègrent le centre de sauvegarde, en 2010 il s'agit de noms de mers du globe. Ainsi le 2 octobre, un seul phoque : *Caraïbes* retrouvera son milieu naturel.

Les derniers chiffres

Du 12 juin au 04 septembre, comme chaque été depuis 1990, la surveillance estivale des phoques de la baie de Somme a été mise en place. Une quinzaine d'écovolontaires ont sillonné quotidiennement la baie afin de :

- suivre l'évolution de la population en cette période de naissance et de reproduction ;
- protéger les zones de repos des phoques : veiller au respect d'une distance de 300 mètres entre les reposoirs utilisés par les animaux et les activités humaines ;
- sensibiliser le public au respect du rythme de vie des phoques et de son environnement.

Deux espèces de Phoques sont actuellement présentes en baie de Somme :

le [Phoque veau-marin](#) (*Phoca vitulina vitulina*)

le [Phoque gris](#) (*Halichoerus grypus*)

Elles se distinguent très aisément par leur morphologie. Les phoques se reposent à marée basse, ils utilisent les reposoirs (bancs de sable émergés à marée basse).

Cet été on a noté :

un maximum de 279 [Phoques veaux-marins](#) présents fin août ;

un maximum de 59 [Phoques gris](#) présents fin juillet ;

un total de 40 naissances de Phoques veaux-marins dont 8 se sont échoués (6 non-émancipés et 2 émancipés). Trois d'entre eux étaient vivants à l'échouage et sont actuellement au [centre de sauvegarde](#)

Les effectifs maxima ne représentent pas la population sédentaire à la baie de Somme puisqu'il s'agit d'animaux immigrant sur le site pendant quelques semaines afin de se reproduire. Sur l'année 2009 on a noté une population moyenne annuelle de Phoques veaux-marins de 127 individus.

Les séparations prématurées mère-jeune peuvent être engendrées par de mauvaises conditions météorologiques mais, sont plus souvent, la conséquence d'une mise à l'eau du groupe de phoques causée par la proximité d'une activité humaine.

Pour pallier ces dérangements, les écovolontaires vont à la rencontre des personnes s'aventurant en baie de Somme afin de les informer de la présence des phoques et de les inciter à respecter une distance de 300 mètres pour les observer.

Les phoques de la Baie de Somme au centre de sauvegarde

Une annexe au [centre de sauvegarde de la faune sauvage](#), installée sur un terrain mis à disposition par le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard a permis d'accueillir les phoques échoués vivants qui nécessitaient des soins avant d'être remis en milieu naturel.

Cette activité, complexe à mettre en place et à faire fonctionner, a mobilisé (et mobilise encore !) des salariés et des bénévoles de l'association depuis près de 3 mois. Elle est possible grâce à l'aide financière de la DREAL Picardie, de la Région Picardie, le Conseil Général de la Somme et du Fond Européen de Développement Régional.

L'annexe phoque du centre de sauvegarde accueille actuellement 3 phoques échoués sur le littoral Picard.

Pour en savoir plus sur le Phoque veau-marin

Nom scientifique *Phoca vitulina* (Linné, 1758)

Il existe 5 sous-espèces qui se répartissent l'hémisphère nord, celle que l'on trouve en Europe est *Phoca vitulina vitulina*

Noms communs Common seal / Harbour seal (english), gewone zeehond (nederland), phoque commun (belgique, quebec)

La taille

Les mâles mesurent de 1.4 à 2.0 m et pèsent 70 à 170 kg.

Les femelles mesurent de 1.2 à 1.7 m et pèsent 50 à 150 kg.

A la naissance, le petit mesure 80 cm pour un poids de 8 à 10 Kg.

Le pelage

La couleur du pelage varie du gris clair au gris argenté avec des taches noires.

Quelques-uns sont noirs ou gris foncé, voire marrons avec des taches blanches.

Les taches et anneaux sont nombreux sur la face dorsale et plus clairsemés sur la face ventrale.

On observe une différence de pelage sur chaque sous-espèce.

L'habitat

Le Phoque veau-marin affectionne principalement les milieux estuariens sablonneux abrités.

Le comportement

L'espèce est plutôt sédentaire bien que de nombreux mouvements entre colonies soient observés, sans organisation sociale hiérarchique.

Il vit en fonction des marées. D'une manière générale, les animaux passent la marée haute dans l'eau, dispersés, explorant leur territoire, s'alimentant ou dormant dans des zones calmes. A marée descendante, dès que les premiers bancs de sable s'exondent, ils se regroupent sur certains bancs de sable (repositoires) situés à proximité d'un chenal large et profond, permettant la fuite en cas de danger, où ils s'installent jusqu'à l'arrivée du flot qui les oblige à prendre la mer.

La reproduction

Les femelles sont mûres vers l'âge de 4 ans et les mâles vers 5 ans.

Les accouplements s'observent en septembre, chacun peut s'accoupler avec plusieurs individus.

La période de gestation dure environ 11 mois. Les naissances ont lieu en juillet.

Les femelles donnent généralement naissance à un petit par an. Les naissances multiples sont extrêmement rares. Les femelles mettent bas sur les bancs de sable émergés à marée basse. La lactation dure au maximum 4 semaines.

La mue

Le petit subit sa première mue in-utéro, 3 jours avant la naissance : il perd son lanugo blanc. Chaque année les phoques veaux-marins muent en été

Pour en savoir Plus sur le Phoque gris

Nom scientifique *Halichoerus grypus* (Fabricius, 1791)

Il existe 2 sous-espèces, celle que l'on trouve en France est *Halichoerus grypus grypus*

Noms communs Grey seal (english), Kegelrobbe (deutsch), Grijze zeehond (nederland)

La taille

Les mâles mesurent de 2.5 à 3.0 m et pèsent 200 à 250 kg.

Les femelles mesurent de 1.7 à 2.2 m et pèsent 150 à 200 kg.

A la naissance, le petit mesure 75 cm pour un poids de 14 Kg.

Le pelage

La teinte dominante de leur fourrure est pommelée de gris plus foncé.

La fourrure des mâles ainsi que les tâches qui l'ornent sont d'une teinte plus sombre.

L'habitat

Le Phoque gris affectionne principalement les côtes rocheuses.

Le comportement

Les Phoques gris se rassemblent en grand nombre sur les sites de reproduction où les mâles dominants peuvent contrôler des harems.

La reproduction

Les femelles sont mûres vers l'âge de 4 ans et les mâles vers 6 ans.

Les accouplements s'observent en janvier/février, les mâles s'accouplent avec 5 femelles en moyenne.

La période de gestation dure environ 11 mois. Les naissances ont lieu en décembre/janvier.

Les femelles donnent généralement naissance à un petit par an. Les naissances multiples sont extrêmement rares.

Les femelles mettent bas sur les côtes rocheuses.

Le petit est entièrement recouvert d'un lanugo blanc qui va le protéger du froid.

La lactation dure au maximum 21 jours.

La mue

Le petit subit sa première mue à l'âge de 3 semaines, il perd son lanugo blanc, il ne sait pas encore nager ni se nourrir. Il va à l'eau après sa première mue.

Chaque année les phoques gris se regroupent sur des sites de mues en février/mars.

Pour en savoir plus sur les deux espèces

L'espérance de vie

- 25 ans chez les mâles.
- 35 ans chez les femelles.

L'alimentation

- les phoques sont opportunistes ; en baie de Somme ils se nourrissent uniquement de poissons (principalement de dragonnets, de flets, carrelets, maquereaux et harengs).
- les phoques jeûnent en période de reproduction et se nourrissent peu en période de mue.
- leur formule dentaire : I3/2, C1/1, PC5/5 soit 34 dents.

L'adaptation à la vie aquatique

- corps fusiforme, présence de palmure, colonne vertébrale très mobile.
- nagent par ondulations latérales du corps, se propulsent avec les nageoires postérieures, les nageoires antérieures servent de gouvernail.
- vitesse maximale de nage : 35 km/h
- vitesse courante de nage : 10 km/h
- profondeur maximale de plongée : 220 m
- apnée maximale : 30 minutes, lorsqu'ils dorment sous l'eau.
- apnée courante : 10 minutes, lorsqu'ils se déplacent.
- cycle respiratoire : courte inspiration, courte expiration et longue période de maintien de respiration.
- lors de la plongée, ils continuent d'expirer : l'air résiduel est chassé vers les bronchioles (diminue les échanges gazeux et limite le risque d'embolie).
- pour économiser l'O₂ contenu dans le sang, ils diminuent leur rythme cardiaque passant de 75/120 battements par minute à 6, et ils réduisent l'irrigation sanguine uniquement vers les organes vitaux.

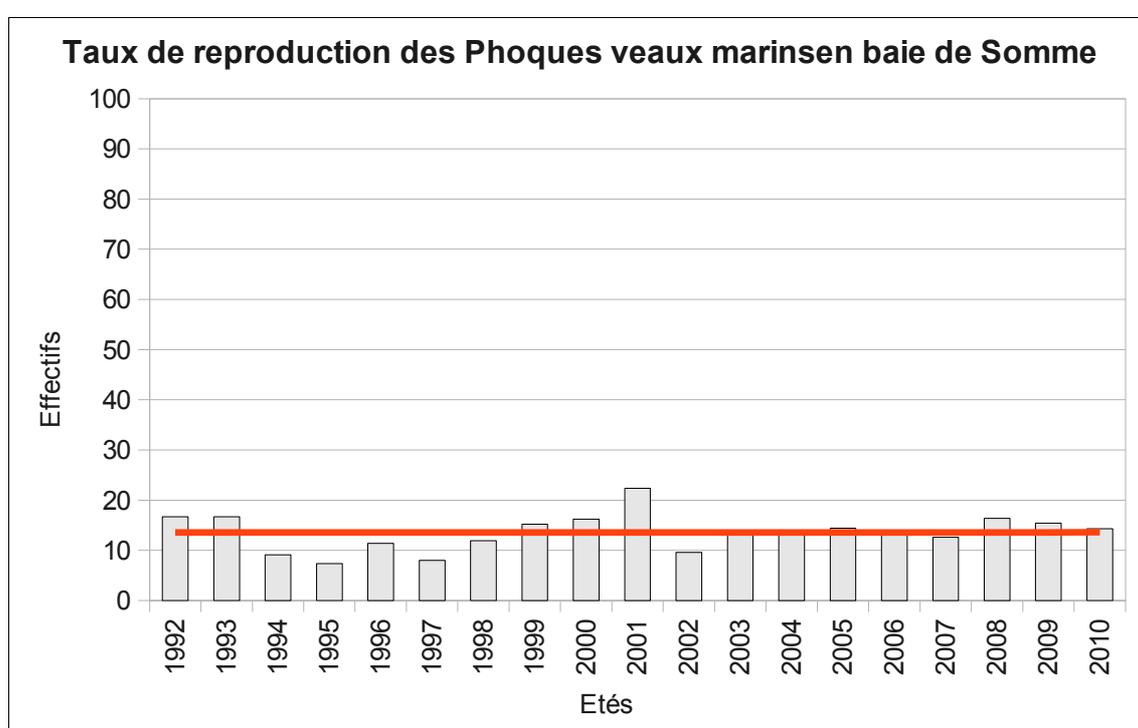
Les organes des sens

- L'ouïe est très développée : le phoque entend mieux dans l'eau que dans l'air.
- La vue est également très développée : le phoque voit mieux dans l'eau que dans l'air. Il peut voir en eau trouble ou obscure.
- L'odorat est très fin : il est utilisé pour repérer les prédateurs mais également pour reconnaître ses petits.
- Le toucher s'effectue grâce aux vibrisses.

Suivi de la reproduction des phoques de la baie de Somme 1992-2010

Le Phoque veau-marin (*Phoca vitulina vitulina*) est le seul phoque à être sédentaire et reproducteur sur la côte picarde.

La première naissance en baie de Somme a été observée en 1992. Depuis, on note chaque année plusieurs naissances de Phoques veaux-marins en baie de Somme. Le graphique ci-dessous montre la proportion de naissances recensées par rapport aux effectifs maxima observés.

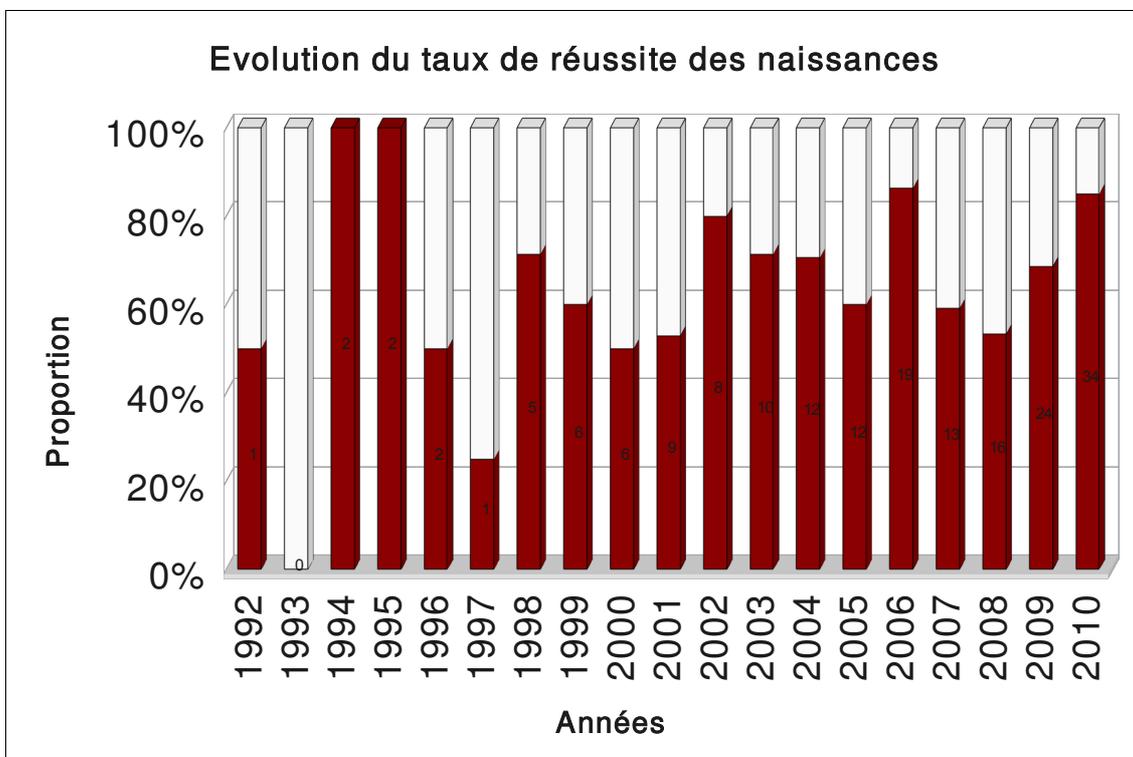


Ainsi on s'aperçoit que le taux de reproduction est variable d'une année sur l'autre avec un maximum en 2001 avec 22,4% et un minimum en 1995 avec 7,4%. La moyenne, sur la période étudiée, s'élève à 13,6% de naissances par an.

Les naissances coïncident avec la période la plus touristique, et les mises à l'eau des groupes de phoques à marée basse dues aux activités humaines ne sont pas rares. Lors de ces mises à l'eau non naturelles provoquées par l'approche de l'homme, les phoques quittent leurs repaires dans la panique et la cohue. Ainsi, les jeunes, ne sachant pas très bien nager, peuvent se retrouver prématurément séparés de leur mère et, s'ils ne la retrouvent pas très vite, sont voués à mourir.

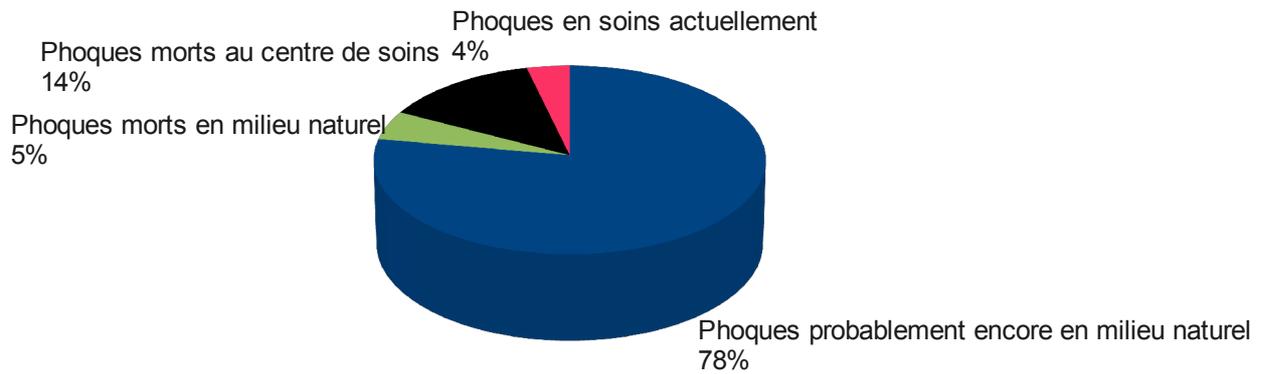
Le graphique ci-dessous présente le devenir des jeunes nés en baie de Somme. On

s'aperçoit que le taux de réussite (= jeune sevré naturellement par sa mère) est très variable en fonction des années, allant des extrêmes 0% (en 1993) à 100% (en 1994 et 1995). La moyenne du taux de réussite des naissances sur la période étudiée s'élève à 62,7%.



Les jeunes phoques qui se retrouvent prématurément séparés de leur mère se laissent dériver au gré des courants et finissent pas s'échouer sur une plage. Dans la majorité des cas (à 69% sur la période 1992-2010) ils sont retrouvés vivants, sont pris en charge puis transportés dans un centre de sauvegarde de la faune sauvage compétent sur cette espèce. Quelques mois plus tard, ils sont remis en milieu naturel.

Devenir des phoques échoués vivants (n=81)



Le graphique ci-dessus représente le devenir des 81 phoques échoués vivants depuis 1993. Il s'agit de 80 Phoques veaux-marins (dont 74 jeunes non-émancipés) et 1 Phoque gris. On s'aperçoit que 83% d'entre eux ont retrouvé leur milieu naturel. Entre 1992 et 2000, les phoques étaient soignés à la zeehondencreche de Pieterburen (Pays-Bas), aussi plusieurs d'entre eux ont été remis en milieu naturel en mer des Wadden. Les animaux soignés par le CHENE entre 2000 et 2005 puis par Picardie Nature depuis 2006 ont retrouvé la baie de Somme.